



INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR



TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE SANS ODEUR

PROMESSES

Technologie : micro émulsion

Spécifique, conforme aux normes EN599 et EN14128 **curatif et préventif**.

Anti termites (norme EN 118). Agit sur les insectes xylophages (capricornes normes EN 46 et EN 1390, vrillettes, lyctus). Fongicide (pourriture cubique et fibreuse norme EN 330).

Sélection de substances actives traditionnelles à la juste dose efficace.

Ne modifie pas la teinte naturelle du bois. Forte pénétration.

Longue durée. Peut être verni, peint, ciré, teint, lasuré,...

UTILISATION

Tous les bois résineux et feuillus (portes, charpentes, fenêtres, portails, meubles, parquets, boiseries, lambris, clôtures, etc). Classes d'emploi 1, 2 et 3.1 (EN 335).

Bois non-enterrés.

LOCALISATION

Intérieur - Extérieur.

TEINTE

Incolore.

ODEUR

Faible.

CARACTÉRISTIQUES

Contient des résines fixatrices qui **augmentent l'efficacité** et la longévité des agents actifs.

Produit biocide, contient : Cyperméthrine (CAS 52315-07-8) : 0.144% m/m (1.44g/l), Propiconazole (CAS 60207-90-1) : 0.218% m/m (2.18g/l), Chlorure de cocotriméthylammonium (CAS 61789-18-2) : 0.001% m/m (0.01g/l).

LIANTS

Résines en émulsion.

SOLVANTS (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Eau.

EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 5%.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 1.

TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE SANS ODEUR

APPLICATION

Brosse - Pistolet.

DILUTION

Prêt à l'emploi.

PRÉPARATION DES FONDS

Débarrasser les surfaces à traiter d'un éventuel revêtement antérieur. S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support.

NETTOYAGE DES OUTILS

Eau savonneuse.

RENDEMENT

Bois sain ou neuf : **appliquer 1L pour 5m² en 2 couches.**
Bois attaqué : **appliquer 1L pour 3,3 m² en 3 couches.**
Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Entre couche : 30min environ
Recouvrable : 24 à 48h avant la finition (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).
Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

CONSEILS DU FABRICANT

Pour plus d'informations, se reporter au document "Bardages et menuiseries extérieures".
Ne pas utiliser pour les ruches ou les objets pouvant entrer en contact avec des aliments. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit lors de l'application
Appliqué avant les **LASURES MAULER®**, il renforce la protection de vos bois, par action combinée des deux produits.
Dans les régions infestées par les termites, et selon la loi, en plus du traitement du bois, la présence d'une protection entre le sol et la construction (vide sanitaire, pilotis, barrière physique ou physico-chimique...) est obligatoire.

CONDITIONNEMENT

1 L 5 L 25 L

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Néant.

POINT ÉCLAIR

Supérieur à 100°C.

RECOMMANDATIONS (Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

Contient propiconazole. Peut provoquer une réaction allergique. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Lire l'étiquette avant utilisation

ATTENTION. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

AÉROSOL : récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Aérosol extrêmement inflammable. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

AÉROSOL : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

PROTECTION DE LA NATURE

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu et/ou son récipient conformément à la réglementation sur les déchets dangereux ou les emballages et déchets d'emballages.

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, merci de lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.



<https://www.mauler.fr/product/traitements-insecticide-fongicide-bois/>



MAULER

CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ

Tél. : +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax : +33 (0)3 89 50 27 06 | info@mauler.fr

www.mauler.fr